

Accord euro-méditerranéen d'association CE /Égypte: mécanisme de règlement des différends relatifs aux dispositions commerciales. Protocole

2010/0229(NLE) - 16/03/2011

En adoptant le rapport de Gianluca SUSTA (S&D, IT), la commission du commerce international recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion d'un accord sous forme de protocole entre l'Union européenne et l'Égypte instituant un mécanisme de règlement des différends relatifs aux dispositions commerciales de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Égypte, d'autre part.